



AGH PARIS
42 bis, Boulevard Richard-Lenoir
75011 PARIS
Tél : 01.55.78.55.00

FOYER DE GRENELLE

Siège social : 17, RUE DE L'AVRE 75015 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2025

Cabinet AGH PARIS

Siège social : 42 bis, Boulevard Richard-Lenoir, 75011 PARIS

Membre de la Compagnie Régionale de **PARIS**

42bis, Boulevard Richard-Lenoir
75011 Paris
Tél : 01.55.78.55.00

72, Avenue Daniel Perdrigé
93370 MONTFERMEIL
Tél. : 01 45 09 36 36

12, rue Notre Dame
77100 MEAUX
Tél : 01.60.22.94.39

9 bis, rue Jean Jaures
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
Tel : 01.55.60.00.13

Société inscrite auprès de l'Ordre des Experts Comptables et de la Compagnie Régionale des Commissaires aux
Comptes de Paris

AGH PARIS SARL au capital de 800 000,00 € - R.C.S PARIS B 453 887 135 – TVA FR55453887135

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2025

Aux adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association FOYER DE GRENELLE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association FOYER DE GRENELLE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Justification des appréciations

En application des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons porté une attention particulière sur les subventions à recevoir.

Le tableau des fonds dédiés de l'annexe des comptes annuels indique les montants inscrits dans les comptes au titre des fonds dédiés. Nos appréciations de ces fonds ont consisté à vérifier l'existence des

conventions liées et de leur affectation aux activités ou projets ciblés dans les conventions établies entre l'association et ses donateurs.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS, le 15 mai 2026

Pour le Commissaire aux comptes
AGH PARIS

François D'HAYER

Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical strokes and a large loop at the bottom right.

Comptes annuels

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

FOYER DE GRENELLE

10 Rue de l'avre
75015 PARIS 15
Tél. 0145795151

APE : 9499Z -
Siret : 38233811900011



FORVIS MAZARS

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
45 Rue Kleber

92300 LEVALLOIS-PERRET

Tél :

Fax :

Courriel :

Web :

Sommaire

Compte rendu de travaux de l'Expert Comptable	2
Etats de synthèse	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Annexe	8
Règles et méthodes comptables	9
Faits caractéristiques	12
Notes sur le bilan	13
Autres informations	20
Bilan Actif - Transition	22
Bilan Passif - Transition	23
Compte Résultat - Transition	24
Etats détaillés	26
Bilan détaillé	27
Compte de résultat détaillé	32

Compte rendu de travaux de l'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable et conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association FOYER DE GRENELLE relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	1 257 599,90
Total des produits d'exploitation	1 028 166,59
Résultat net comptable (Excédent)	22 586,00

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à Levallois-Perret
Le 21/04/2026
Pour FORVIS MAZARS
CHAVANE Laurent
Expert-Comptable



Etats de synthèse

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
Frais d'établissement				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	6 125	6 125		
Droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles	9 124	9 124		
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 495 622	1 139 627	355 995	358 845
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	1 440		1 440	4 088
Biens reçus par legs ou donations				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total I	1 512 312	1 154 877	357 435	362 933
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	5 796		5 796	6 205
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés	5 281	1 771	3 510	958
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	120 482		120 482	140 490
Charges constatés d'avance	8 457		8 457	2 916
Autres postes de l'actif circulant				
Valeurs mobilières de placement	516 504		516 504	531 328
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	245 416		245 416	227 759
Total II	901 936	1 771	900 165	909 655
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion - Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 414 247	1 156 648	1 257 600	1 272 588

Bilan passif

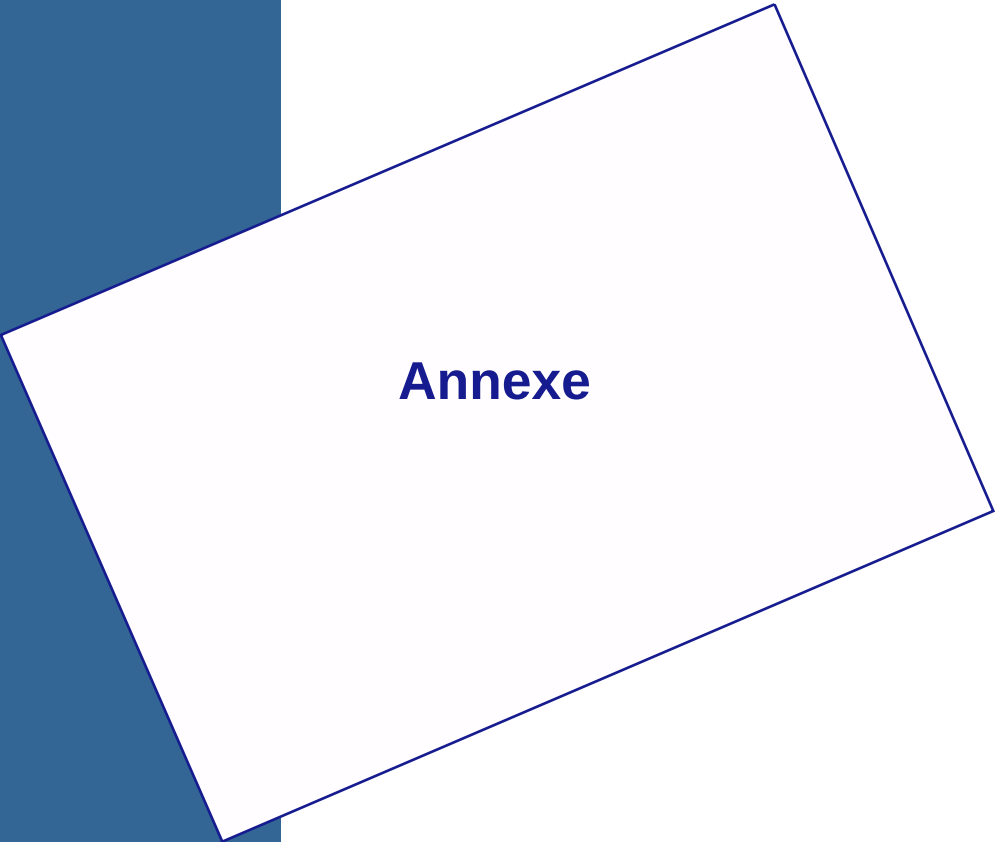
	au 31/12/2025	au 31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie		
Fonds statutaires		
Dotations non consommables		
Autres fonds propres	464 904	464 904
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Autres fonds propres		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	347 603	265 837
Excédent ou déficit de l'exercice	22 586	81 767
Situation nette (sous-total)	835 094	812 508
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	180 087	196 620
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
Total I	1 015 181	1 009 128
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	86 288	89 176
Total II	86 288	89 176
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	22 854	27 508
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	577	1 569
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 670	65 338
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	56 511	47 718
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	141	16 301
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	43 379	15 852
Total IV	156 131	174 285
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 257 600	1 272 588

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2025	Exercice N-1 31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	3 940	4 700
Ventes de biens et de services		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	49 064	46 250
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	642 477	575 757
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public	180 333	234 984
Dont Dons manuels	141 524	6 077
Dont Mécénats	38 809	
Dont Legs, donations et assurances-vie		104 826
Contributions financières		54 185
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	3 151	25 958
Utilisation des fonds dédiés	12 888	29 849
Produits des cessions d'immobilisations		
Autres produits	136 313	122 802
Total I	1 028 167	1 094 486
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation des stocks		
Autres achats et charges externes	460 492	458 989
Aides financières	13 078	
Impôts, taxes et versements assimilés	14 867	13 830
Salaires et traitements	334 379	312 781
Charges sociales	90 149	104 133
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	60 516	57 958
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	10 000	58 793
Valeurs comptables des immobilisations cédées		
Autres charges	29 198	23 854
Total II	1 012 680	1 030 339
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	15 487	64 147
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	8 995	12 188
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	8 995	12 188
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV		
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	8 995	12 188

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2025	Exercice N-1 31/12/2024
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	24 482	76 335
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total V		13 515
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI		5 387
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		8 128
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 896	2 696
Total des produits (I+III+V)	1 037 162	1 120 189
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 014 576	1 038 422
EXCEDENT OU DEFICIT	22 586	81 767



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : FOYER DE GRENELLE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 1 257 600 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 22 586 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/04/2026.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

Le foyer de Grenelle est une association dont les activités sont multiples . C'est à la fois un lieu d'accueil, de vie et de partage et un centre d'actions sociales financées par la caisse d'allocation familiale. Ses ressources proviennent principalement de fonds publics à travers des subventions fléchées.

L'association intervient à la fois :

- dans l'aide au plus démunis en fournissant des repas solidaires, des domiciliations, des braderies solidaires, des accompagnements aux personnes exilées...
- dans l'accompagnement des seniors par la mises en places d'activités diverses, veillant au non isolement...
- dans l'accompagnement des familles avec l'organisation de sorties, séjours, accompagnement scolaire, rencontres entre parents...
- dans l'accompagnement de l'apprentissage du numérique et des langues,
- dans l'accompagnement vers l'emploi ou la création d'entreprises,
- dans l'animation de la vie associative avec l'accueil de nombreuses associations au sein de ses locaux.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, fondations et fonds de dotation, en tenant compte de tous les règlements le modifiant à ce jour.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Règles et méthodes comptables

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Du fait de la valorisation prévue par le règlement AN 2018-06, il est précisé que l'association a bénéficié

Au titre de 2025 :

- de 46 623 heures de bénévolat valorisées à 1 056 712 €,
- Les denrées obtenues auprès de la Banque alimentaire sont évaluées à 24 948 €, celles collectées à l'occasion de la collecte alimentaire de novembre à 10 930 € et les dons alimentaires reçus (Croix-rouge, la Carriole) à 3 000 €, soit un total de 38 878 €.

Au titre de 2024 :

- de 51 380 heures de bénévolat valorisées à 978 889 €,
- Les 8,5 tonnes de denrées obtenues auprès de la Banque alimentaire sont évalués à 34 423 €, net des frais. Les dons de la Croix Rouge ou de commerçants de proximité n'ont pas été valorisés en l'absence de justificatifs.

Certains bénévoles participent au Foyer à des activités organisées en collaboration avec d'autres associations comme Dom'asile. Il peut y avoir une double comptabilisation de leur engagement. En revanche les interventions d'associations invitées au Foyer ne sont pas comptabilisées et les personnes sous contrat aidé, en service civique ou en stage ne sont pas considérées comme bénévoles.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 249			15 249
Immobilisations incorporelles	15 249			15 249
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 198 869	54 248		1 253 116
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	239 087	3 419		242 506
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	4 088		2 648	1 440
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 442 044	57 667	2 648	1 497 062
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 457 293	57 667	2 648	1 512 312

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 249			15 249
Immobilisations incorporelles	15 249			15 249
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	866 433	50 291		916 724
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	212 678	10 225		222 903
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 079 111	60 516		1 139 627
ACTIF IMMOBILISE	1 094 360	60 516		1 154 877

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 134 220 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif circulant :	134 220	134 220	
Créances Clients et Comptes rattachés	5 281	5 281	
Autres	120 482	120 482	
Charges constatées d'avance	8 457	8 457	
Total	134 220	134 220	

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	3 500
Intérêts courus à recevoir	3 585
Total	7 085

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Créances	4 922		3 151	1 771
Total	4 922		3 151	1 771

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	464 904				464 904
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves					
Report à Nouveau	265 837	81 767			347 603
Excédent ou déficit de l'exercice	81 767	-81 767	22 586		22 586
Situation nette	812 508		22 586		835 094
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	196 620			16 533	180 087
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	1 009 128		22 586	16 533	1 015 181

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 155 555 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	22 854	22 854		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 670	32 670		
Dettes fiscales et sociales	56 511	56 511		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	141	141		
Produits constatés d'avance	43 379	43 379		
Total	155 555	155 555		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	22 854			

Charges à payer

	Montant
Fournis. factures non parvenues	21 472
Provisions congés payés	20 882
Provisions charges sociales CP	7 653
Total	50 008

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatée d avance	8 457		
Total	8 457		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	42 999		
Produits constatés d avance Adhésio	380		
Total	43 379		

Autres informations

Contributions volontaires

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat	1 056 712	978 889
Prestations en nature		
Dons en nature	38 878	34 423
Total	1 095 590	1 013 312
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	38 878	34 423
Prestations		
Personnel bénévole	1 056 712	978 889
Total	1 095 590	1 013 312

Autres informations

Donations

Fonds dédiés

Ressources provenant de la générosité du public

	A l'ouverture de l' exercice	Reports A	Utilisations Montant global B	Utilisations Dont rembours.	Transferts C	A la clôture de l'exercice Montant global A - B + C	A la clôture de l'exercice Dont fonds dédiés
Fonds Bonhoffer	8 793	18 793	7 480			11 313	
Fonds Travaux past	20 260	20 260	3 589			16 671	
Fonds travaux	60 122	60 123	1 819			58 304	
Sous total	89 175	99 176	12 888			86 288	
Sous total							
TOTAL	89 175	99 176	12 888			86 288	

Bilan Actif - Transition

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
Frais d'établissement				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	6 125	6 125		
Droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles	9 124	9 124		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 495 622	1 139 627	355 995	358 845
Immobilisations corporelles en cours	1 440		1 440	4 088
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total I	1 512 312	1 154 877	357 435	362 933
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	5 796		5 796	6 205
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés	5 281	1 771	3 510	958
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	120 482		120 482	140 490
Charges constatés d'avance	8 457		8 457	
Autres postes de l'actif circulant				
Valeurs mobilières de placement	516 504		516 504	531 328
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	245 416		245 416	227 759
Charges constatés d'avance				2 916
Total II	901 936	1 771	900 165	909 655
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion - Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 414 247	1 156 648	1 257 600	1 272 588

Bilan Passif - Transition

	au 31/12/2025	au 31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie		
Fonds statutaires		
Dotations non consommables		
Autres fonds propres	464 904	
Fonds associatifs sans droit de reprise		464 904
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Autres fonds propres		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves		
Réserves		
Report à nouveau	347 603	265 837
Excédent ou déficit de l'exercice	22 586	81 767
Situation nette (sous-total)	835 094	812 508
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	180 087	196 620
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
Total I	1 015 181	1 009 128
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	86 288	
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		89 176
Total II	86 288	89 176
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	22 854	27 508
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	577	1 569
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 670	65 338
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	56 511	47 718
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	141	16 301
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	43 379	15 852
Total IV	156 131	174 285
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 257 600	1 272 588

Compte Résultat - Transition

	Exercice N 31/12/2025	Exercice N-1 31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	3 940	4 700
Ventes de biens et de services		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	49 064	46 250
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	642 477	575 757
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public	180 333	234 984
Dont Dons manuels	141 524	6 077
Dont Mécénats	38 809	
Dont Legs, donations et assurances-vie		104 826
Contributions financières		54 185
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	3 151	25 958
Utilisation des fonds dédiés	12 888	29 849
Produits des cessions d'immobilisations		
Autres produits	136 313	122 802
Total I	1 028 167	1 094 486
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation des stocks		
Autres achats et charges externes	460 492	458 989
Aides financières	13 078	
Impôts, taxes et versements assimilés	14 867	13 830
Salaires et traitements	334 379	312 781
Charges sociales	90 149	104 133
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	60 516	57 958
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	10 000	58 793
Valeurs comptables des immobilisations cédées		
Autres charges	29 198	23 854
Total II	1 012 680	1 030 339
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	15 487	64 147
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	8 995	12 188
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	8 995	12 188
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV		
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	8 995	12 188

Compte Résultat - Transition

	Exercice N 31/12/2025	Exercice N-1 31/12/2024
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	24 482	76 335
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		13 515
Total V		13 515
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		5 387
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI		5 387
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		8 128
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 896	2 696
Total des produits (I+III+V)	1 037 162	1 120 189
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 014 576	1 038 422
EXCEDENT OU DEFICIT	22 586	81 767